



Paroisse Notre-Dame de Grâce – Saint-Géry

Samedi 7 et dimanche 8 mars 2026

3^{ème} dimanche de Carême – année A

Quête pour la paroisse et l'éducation de la foi dans le diocèse



☛ **Les vendredis de carême** la messe de la cathédrale est célébrée à 12h15. Pas de messe le soir (mais les confessions ont lieu normalement de 17h à 18h).



☛ **Mardi avec l'Évangile selon Saint Luc** le 10 mars à 14h à Saint-Roch. *La brebis, la pièce, le fils perdu.*



☛ **24h pour le Seigneur** du 13 au 14 mars : voir le programme détaillé joint à l'intérieur de cette feuille.



☛ **Chemin de croix de carême** le vendredi 13 mars à 15h, en l'église Saint-Pierre d'Escaudoevres.



☛ **Veillée de prière avec les chants de Taizé** animée par le groupe « jeunes ch'tis cathos » le vendredi 13 mars à 20h en l'église Saint-Géry.



☛ **Lancement de la campagne 2026 du denier de l'Église**
les 7-8 et 14-15 mars. Don en ligne possible avec le QR-code ci-contre :



☛ **Partage d'Évangile** avec Jacques Défossez le samedi 14 mars à 18h30 à la salle St-Martin. Jn 9, 1- 41 *l'aveugle de naissance.*



☛ **Rassemblement des groupes du Renouveau Charismatique** le samedi 14 mars de 14h à 22h à l'église Saint-Martin, avec le père Danny-Pierre Hillewaert : « Un cœur brûlant pour la mission ». Repas tiré du sac – accompagnement des enfants de 14h à 19h.



☛ **2^{ème} scrutin** avec les catéchumènes de notre paroisse le dimanche 15 mars à 11h en la Cathédrale.

Samedi 15 et dimanche 15 mars 2026 – 4^{ème} dimanche de Carême - A

Lectures du jour : 1 S 16, 1b.6-7.10-13a ; Ps 22 ; Ep 5, 8-14 ; Jn 9, 1-41

Samedi : Messes à 18h Escaudoevres à **18h30** à Saint-Géry et Proville.

Dimanche : Messes à 9h30 à St-Joseph et à l'Immaculée, à **11h** à St-Roch, St-Martin et la cathédrale (2^{ème} scrutin), à **18h15** chez les Petites Sœurs des Pauvres.

Maison Paroissiale : 8 Place Fénelon - 03 27 81 87 11

secreteriat@paroissesdecambrai.com - www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Fermé l'après-midi pendant les vacances scolaires.